

## 1. Identification

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| <b>Identificateur de produit</b>      | <b>Rx-Acid Scavenger (4301-02)</b>  |
| <b>Autres moyens d'identification</b> | Pas disponible.   |
| <b>Usage recommandé</b>               | Neutralisant acide  |
| <b>Restrictions d'utilisation</b>     | Aucun(e) connu(e).  |
| <b>Fabricant</b>                      | Nu-Calgon<br>2611 Schuetz Road<br>St. Louis, MO 63043 US<br>Téléphone 314-469-7000 / 800-554-5499<br>Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC) |
| <b>Fournisseur</b>                    | Voir ci-dessus  |

## 2. Identification des dangers

|  |   |              |
|--|---|--------------|
| <b>Dangers physiques</b>                   | Liquides inflammables   | Catégorie 4  |
| <b>Dangers pour la santé</b>               | Toxicité aiguë, voie orale                                      | Catégorie 4  |
|  | Toxicité pour la reproduction                                   | Catégorie 1B |
|  | Toxicité pour certains organes cibles -<br>expositions répétées | Catégorie 1  |
| <b>Dangers environnementaux</b>            | Non classé.   |              |
| <b>Risques défini pour SIMDUT<br/>2015</b> | Non classé  |              |
| <b>Éléments d'étiquetage</b>               |   |              |



|   |   |  |
|---|---|--|
| <b>Mention d'avertissement</b>  | Danger  |  |
| <b>Mention de danger</b>  | Liquide combustible. Nocif en cas d'ingestion. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  |  |
| <b>Conseil de prudence</b>  |   |  |
| <b>Prévention</b>   | Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Porter des gants, vêtements de protection, équipement de protection des yeux et du visage. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. |  |
| <b>Intervention</b>   | En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié. EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.   |  |
| <b>Stockage</b>   | Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef.   |  |
| <b>Élimination</b>  | Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.  |  |
| <b>SIMDUT 2015: Dangers pour la<br/>santé non classifiés ailleurs<br/>(DSNCA)</b> | Aucuns connus.  |  |
| <b>SIMDUT 2015: Dangers<br/>physiques non classifiés<br/>ailleurs (DPNCA)</b>     | Aucuns connus.  |  |
| <b>Danger(s) non classé(s)<br/>ailleurs (DNCA)</b>                                | Aucun(e) connu(e).  |  |
| <b>Renseignements<br/>supplémentaires</b>   | Sans objet.   |  |

## 3. Composition/information sur les ingrédients

Mélange

| Dénomination chimique                  | Nom commun et synonymes | Numéro d'enregistrement CAS | %      |
|--|-------------------------|-----------------------------|--------|
| Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide |                         | 2162-74-5                   | 30-60* |
| Benzène , C14-30-alkyl derivatives     |                         | 68855-24-3                  | 45-70* |

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

**Remarques sur la composition** GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.  
\*CANADA GHS: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

#### 4. Premiers soins

|   |   |
|---|---|
| <b>Inhalation</b>   | En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.   |
| <b>Peau</b>   | Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.  |
| <b>Yeux</b>   | Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.   |
| <b>Ingestion</b>  | EN CAS D'INGESTION : Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou médecin si vous vous sentez mal. Rincer la bouche.   |
| <b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>                                   | Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.   |
| <b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b> | Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être différés.  |
| <b>Informations générales</b>   | En cas d'accident ou de malaise, demander immédiatement un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produit(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants. |

#### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

|  |  |
|--|--|
| <b>Moyens d'extinction appropriés</b>  | Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone.   |
| <b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>   | Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.  |
| <b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>                          | Ce produit est combustible et son chauffage peut générer des vapeurs qui peuvent former des mélanges vapeurs/air explosifs. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie. |
| <b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b> | Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.   |
| <b>Lutte contre l'incendie / instructions</b>  | En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.   |
| <b>Méthodes particulières d'intervention</b>   | Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.   |
| <b>Risques d'incendie généraux</b>   | Liquide combustible.   |
| <b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>                                 | Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique).  |

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

|  |  |
|--|--|
| <b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b> | Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir à l'écart des zones basses. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. |
|--|--|

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

---

**7. Manutention et stockage**

---

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Éviter le contact avec les yeux, la peau et des vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas goûter ni avaler. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Veiller à une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir hors de portée des enfants.

---

**8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

---

**Limites d'exposition**

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

**Valeurs biologiques limites**

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection du visage/des yeux**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau****Protection des mains**

Porter des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

**Autre**

Porter un vêtement de protection approprié. Il est recommandé d'utiliser un tablier imperméable. Conformément aux directives de votre employeur.

**Protection respiratoire**

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).

**Dangers thermiques**

Sans objet.

**Considérations d'hygiène générale**

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

---

**9. Propriétés physiques et chimiques**

---

**Aspect**

Transparent

**État physique**

Liquide.

|   |                    |
|---|--------------------|
| <b>Forme</b>  | Liquide.           |
| <b>Couleur</b>  | Paille             |
| <b>Odeur</b>  | mild aromatic      |
| <b>Seuil de l'odeur</b>   | Pas disponible.    |
| <b>pH</b>   | Pas disponible.    |
| <b>Point de fusion et point de congélation</b>                                | Pas disponible.    |
| <b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>                     | 315 °C (599 °F)    |
| <b>Point d'écoulement</b>   | Pas disponible.    |
| <b>Densité</b>  | 0.88               |
| <b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>                                   | Pas disponible     |
| <b>Point d'éclair</b>   | 64.9 °C (148.9 °F) |
| <b>Vitesse d'évaporation</b>  | Pas disponible     |
| <b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>  | Sans objet.        |
| <b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b> |                    |
| <b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>                              | Pas disponible     |
| <b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>                              | Pas disponible     |
| <b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>                                | Pas disponible.    |
| <b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>                                | Pas disponible.    |
| <b>Tension de vapeur</b>  | Pas disponible.    |
| <b>Densité de vapeur</b>  | Pas disponible     |
| <b>Densité relative</b>   | Pas disponible.    |
| <b>Solubilité</b>   | Insoluble          |
| <b>Température d'auto-inflammation</b>  | Pas disponible     |
| <b>Température de décomposition</b>   | Pas disponible.    |
| <b>Viscosité</b>  | Pas disponible.    |
| <b>Autres informations</b>  |                    |
| <b>Propriétés explosives</b>  | Non explosif.      |
| <b>Propriétés comburantes</b>   | Non oxydant.       |

---

## 10. Stabilité et réactivité

---

|  |   |
|--|---|
| <b>Réactivité</b>                          | Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.  |
| <b>Risque de réactions dangereuses</b>     | Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.   |
| <b>Stabilité chimique</b>                  | La substance est stable dans des conditions normales.   |
| <b>Conditions à éviter</b>                 | Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. |
| <b>Matériaux incompatibles</b>             | Agents comburants forts. Acides. Substances caustiques.   |
| <b>Produits de décomposition dangereux</b> | Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique).   |

---

## 11. Données toxicologiques

---

|  |   |
|--|---|
| <b>Voies d'exposition</b>                                  | Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.  |
| <b>Renseignements sur les voies d'exposition probables</b> |   |
| <b>Ingestion</b>   | Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.                            |
| <b>Inhalation</b>  | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. |

**Peau** On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.

**Yeux** Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Nocif en cas d'ingestion.

| Composants   | Espèces   | Résultats d'épreuves          |
|--|---|-------------------------------|
| Benzène , C14-30-alkyl derivatives (CAS 68855-24-3)                            |   |                               |
| <b>Aiguë</b>   |   |                               |
| <i>Cutané</i>  |   |                               |
| DL50   | Lapin   | > 7940 mg/kg, US EPA          |
| <i>Inhalation</i>  |   |                               |
| CL50   | Pas disponible  |                               |
| <i>Orale</i>   |   |                               |
| DL50   | Rat   | > 15800 mg/kg, US EPA         |
| Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide (CAS 2162-74-5)                         |   |                               |
| <b>Aiguë</b>   |   |                               |
| <i>Cutané</i>  |   |                               |
| DL50   | Rat   | > 2000 mg/kg, 24 heures, ECHA |
| <i>Inhalation</i>  |   |                               |
| CL50   | Pas disponible  |                               |
| <i>Orale</i>   |   |                               |
| DL50   | Rat   | 300 - 2000 mg/kg, ECHA        |
| <b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>                                    | Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.   |                               |
| <b>Minutes d'exposition</b>  | Pas disponible.   |                               |
| <b>Indice d'érythème</b>   | Pas disponible.   |                               |
| <b>Valeur d'un œdème</b>   | Pas disponible.   |                               |
| <b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>                            | Pas disponible.   |                               |
| <b>Valeur de l'opacité de la cornée</b>  | Pas disponible.   |                               |
| <b>Valeur de la lésion de l'iris</b>   | Pas disponible.   |                               |
| <b>Valeur des rougeurs de la conjonctive</b>                                   | Pas disponible.   |                               |
| <b>Valeur d'un œdème de la conjonctive</b>                                     | Pas disponible.   |                               |
| <b>Jours de récupération</b>   | Pas disponible.   |                               |
| <b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>                                 |   |                               |
| <b>Sensibilisation respiratoire</b>  | Pas un sensibilisant respiratoire.  |                               |
| <b>Sensibilisation cutanée</b>   | On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.  |                               |
| <b>Mutagénicité</b>  | Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique. |                               |
| <b>Cancérogénicité</b>   | Ce produit ne constitue pas un cancérogène par le CIRC, le NTP ou OSHA.   |                               |
| <b>Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)</b> |   |                               |
| Non inscrit.   |   |                               |
| <b>Toxicité pour la reproduction</b>   | Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.  |                               |
| <b>Tératogénicité</b>  | Pas disponible.   |                               |
| <b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>               | Non classé.   |                               |
| <b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>            | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.                                |                               |
| <b>Danger par aspiration</b>   | Pas un danger par aspiration.   |                               |

**Effets chroniques** Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

---

## 12. Données écologiques

---

**Écotoxicité** Pas disponible.

**Persistance et dégradation** Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible.

**Mobilité dans le sol** Aucune donnée disponible.

**Mobilité générale** Pas disponible.

**Autres effets nocifs** On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

---

## 13. Données sur l'élimination

---

**Instructions pour l'élimination** Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Règlements locaux d'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Code des déchets dangereux** Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

**Déchets des résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

**Emballages contaminés** Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

---

## 14. Informations relatives au transport

---

**Transport des marchandises dangereuses (TMD): Preuve de classification:** Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.

**Généralités** DOT - 49 CFR 173.150 (f) - Combustible Liquid Exemption

**Ministère des Transports des États Unis. (DOT)**  
N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)**  
N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**IATA/ICAO (Air)**  
N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**IMDG (Transport maritime)**  
N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

---

## 15. Informations sur la réglementation

---

**Règlements fédéraux canadiens** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

**Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)**  
Non inscrit.

**Gaz à effet de serre**  
Non inscrit.

**Règlements sur les précurseurs**  
Non réglementé.

**SIMDUT 2015 exemptions** Sans objet

**Réglementations Fédérales des États-Unis** Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, 29 CFR 1910.1200.

**TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)**  
Non réglementé.

**CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):**  
Non inscrit.

**SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet**

Non réglementé.

**Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)**

Non inscrit.

**Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)****SARA 302 Substance très dangereuse** Non**SARA 311/312 Produit chimique dangereux** Oui**Catégories de danger classé** Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides)  
Toxicité aiguë (toute voie d'exposition)  
Toxicité pour certains organes cibles (exposition simple ou répétée)**SARA 313 (déclaration au TRI)**

Non réglementé.

**Autres règlements fédéraux****Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)**

Non réglementé.

**Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)**

Non réglementé.

**États-Unis - Réglementation des états** Voir ci-dessous**US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée**

Benzène , C14-30-alkyl derivatives (CAS 68855-24-3) Inscrit.

**États-Unis - Proposition 65 de la Californie**

Proposition 65 de la Californie (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 - Loi sur l'eau potable et les substances toxiques) : Ce produit n'est pas connu pour contenir un produit chimique actuellement inscrit comme cancérigène ou agent toxique pour la reproduction.

**Inventaires**

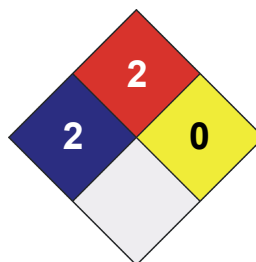
| Pays ou région           | Nom de l'inventaire   | En stock (Oui/Non)* |
|--------------------------|---|---------------------|
| Canada                   | Liste intérieure des substances (LIS)   | Oui                 |
| Canada                   | Liste extérieure des substances (LES)   | Non                 |
| États-Unis et Porto Rico | Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques) | Oui                 |

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

**16. Autres informations**

| LÉGENDE |   |
|---------|---|
| Extrême | 4 |
| Grave   | 3 |
| Modéré  | 2 |
| Faible  | 1 |
| Minimal | 0 |

|                         |     |
|-------------------------|-----|
| Santé                   | * 2 |
| Inflammabilité          | 2   |
| Danger physique         | 0   |
| Protection individuelle | X   |

**Clause d'exonération de responsabilité**

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

|                            |   |
|----------------------------|---|
| <b>Date de publication</b> | 16-Mars-2020  |
| <b>Version n°</b>          | 03  |
| <b>Date en vigueur</b>     | 16-Mars-2020  |
| <b>Préparée par</b>        | Nu-Calgon Service Technique Téléphone: (314) 469-7000 |
| <b>Autres informations</b> | Pas disponible.                                       |

**Autres informations**

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.